

La valorisation touristique des atouts naturels et culturels du territoire

Le territoire bénéficie d'un positionnement touristique privilégié à l'échelle régionale, à proximité immédiate des vallées de la Bourgogne et du Jura qui constituent deux destinations touristiques à rayonnement national voire international. Ces secteurs proches représentent aujourd'hui des réservoirs touristiques importants pour le territoire d'étude.

La Bresse n'a pas de grands atouts touristiques en tant que tels pour justifier d'en faire le cœur du projet de Parc naturel régional. Cependant, elle en possède de nombreux ; peu mis en avant, peu connus qui font la fierté de ses habitants et dont la mise en réseau ne fait que commencer.

Une activité touristique reste donc à développer autour de la **qualité de vie, de paysages, d'écosystèmes** pour permettre aux touristes de venir goûter à cette valeur « **campagnarde** » qu'est « **habiter en Bresse** ».

L'avènement d'un tourisme de qualité - et non pas de masse - est donc un enjeu pour ce territoire dans le cadre du projet de Parc . Il pourrait s'orienter autour :

- du tourisme expérientiel autour de la récréation aquatique, des sports de pleine nature à base d'eau, de la baignade, de la pêche ou de la contemplation
- du cyclotourisme
- de l'éducation au territoire et à l'environnement,
- du tourisme vert,
- de l'accueil paysan,
- du tourisme expérientiel autour du petit patrimoine naturel et culturel,
- d'activités touristiques liées aux produits du territoire et de produits commercialisés à l'aide d'activités spécifiques.

Cette ouverture au tourisme sera considérée aussi comme une ouverture globale de ce territoire dont les acteurs se plaignent parfois d'être peu visible de l'extérieur, peu repéré et donc potentiellement doté de représentations en partie faussées.

Le tourisme aujourd'hui ... en bref

Un tourisme qui repose essentiellement sur des activités non marchandes - randonnées, baignade, découverte de sites naturel et bâti - qui offre de réelles potentialités dans les activités proposées et entre secteurs touristiques - nature, œnotourisme, gastronomie ou thermalisme.

La présence d'AOP qui constitue une très forte valeur ajoutée pour le territoire et représente un important potentiel touristique des paysages d'élevage et du tourisme gastronomique.

Une offre d'hébergement touristique qui se positionne sur des structures de gamme intermédiaire et semble essentiellement tournée vers le plein-air en lien avec le tourisme vert avec un déficit d'hébergement collectif et une offre hôtelière (clientèle de loisirs et d'affaires) peu développée mais non saturée

